

COMPOSITION

Carbonate de calcium, Mélasse de canne, Phosphate bicalcique, Phosphate monocalcique, Chlorure de sodium, son de blé bio, Oxyde de magnésium, Phosphate de magnésium.

CONSTITUANTS ANALYTIQUES

Phosphore	6,0 %	Magnésium	3,5 %
Calcium	18 %	Sodium	4,3 %

ADDITIFS

> Vitamines

Vitamine A (3a672a)	100 000 UI/kg
Vitamine D3 (3a671)	30 000 UI/kg
Vitamine E (3a700)	320 mg*kg

> Oligo-éléments

Manganèse (oxyde de manganèse)(3b502)	2 900 mg/kg
Zinc (oxyde de zinc)(3b603)	3 900 mg/kg
Iode (iodate de calcium anhydre)(3b202)	40 mg/kg
Cobalt (granulés enrobés de carbonate de cobalt(II))(3b304)	20 mg/kg
Sélénium (sélénite de sodium)(3b801)	17 mg/kg

MODE D'EMPLOI ET RECOMMANDATIONS

Laisser à disposition des animaux : un seau pour 40 ovins ou caprins ou pour 10 bovins, un seau pour 5 chevaux ou 10 poneys, dans le cadre d'une alimentation équilibrée.

Disposer les seaux à proximité des points d'eau, les humidifier en cas de sécheresse.

Stabiliser les récipients, en vider régulièrement l'eau et la terre qui s'y accumulent.

CONSERVATION

La date limite d'utilisation optimale est de 6 mois après la date de fabrication.

AUTRES INFORMATIONS

Seau à lécher.

Conserver en emballage étanche, refermer l'emballage après chaque utilisation. Stocker dans un endroit frais et sec.

Certifié par FR-BIO-10.

Peut être utilisé dans la production biologique conformément au règlement (UE)2018/848.

- Contient 5,0 % de matières premières issues de l'Agriculture Biologique (en MS)
- Contient 0,0 % de matières premières issues en conversion vers l'Agriculture Biologique (en MS)
- Contient 95,0 % de matières premières ni issues de l'Agriculture Biologique (en MS).
- Contient 24,1 % de matières premières d'origine agricole (en MS)

Une teneur en cuivre inférieure à 20 mg/kg de la ration journalière totale peut causer des carences en cuivre chez les bovins. Respecter le mode d'emploi.

Susceptible de contenir des substances prohibées par les règlements de sports hippiques. Ne pas laisser à la disposition des chevaux de sport.

Disposer les seaux à proximité des points d'eau, les humidifier en cas de sécheresse. Stabiliser les récipients, en vider régulièrement l'eau et la terre qui s'y accumulent.

La consommation journalière habituelle varie entre 15 et 25 g par 100 kg de poids vif. Le sel, l'excès d'herbe, le vieillissement, la sécheresse réduisent la consommation. Les états de carence peuvent augmenter le niveau de consommation en début d'utilisation.

Limiter la consommation journalière par animal à 30 g pour 100 kg de poids vif.

Natur-abloc 6/18
Juin 2022

48 Avenue de l'Europe - CS 80095 - 86502 Montmorillon cedex

depuis 1933...

N° Tél. **05.49.83.30.30**
Fax : 05.49.83.30.50

www.alliance-elevage.com
ap@alliancepastorale.fr

Code APE : 9411 Z
RCS Poitiers : 781 541 685
1 route de Chauvigny
86500 Montmorillon